



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2020-2021
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE

PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 10 février 2021, à 17 h 30, par la plateforme Microsoft Teams.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Pierre Berniqué, représentant des entreprises et **PRÉSIDENT**
Jessica Myre, représentante sociocommunautaire
Noémie Roy, représentante socioéconomique
Martin Thauvette, représentant des entreprises
Alain Joubert, représentant du personnel enseignant
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien
Julien Poirier, représentant du personnel professionnel
Louis-Philippe Desrosiers, représentant des élèves

ÉTAIT ABSENT

Cedric Breault-Bédard, représentant des élèves

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Diane Lachance, directrice

1. Mot de bienvenue

Pierre Berniqué souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents. Diane Lachance souhaite la bienvenue à Louis-Philippe Desrosiers, représentant des élèves.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 18 novembre 2020

Il est proposé par Noémie Roy, secondé par Martin Thauvette et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 novembre 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ 20-21-240

CÉ 20-21-241

PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement 2020-2021 du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

4. Suivi au procès-verbal du 18 novembre 2020

Aucun suivi.

5. Formation des membres du conseil d'établissement

Diane Lachance rappelle aux membres qu'à la dernière rencontre, les trois premières capsules de la formation ont été présentées. La quatrième capsule est présentée aux membres. Aussi, Mme Lachance fait un survol du quatrième chapitre du cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement.

6. Situation concernant la Covid-19

Diane Lachance informe les membres des nouvelles mesures sanitaires depuis le mois de janvier. Le port du masque de procédure est maintenant obligatoire de la part des élèves ; ceux-ci doivent le porter en tout temps, à l'intérieur comme à l'extérieur sur les terrains du centre de services scolaire. Les masques sont fournis pas le ministère. Nous avons eu deux cas depuis le retour du congé des Fêtes. Nous avons fermé les deux classes.

7. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Diane Lachance rappelle aux membres qu'un comité a été formé pour l'élaboration du premier plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les deux premières rencontres du comité ont eu lieu le 19 novembre 2020 et le 26 janvier 2021. La première étape est de faire l'analyse de la situation concernant l'intimidation et la violence dans le centre ; pour ce faire, deux sondages ont été élaborés par le comité. Un premier pour le personnel et un second pour les élèves. Mme Lachance fera un suivi à la prochaine rencontre.

8. Olympiades de la formation professionnelle

Diane Lachance rappelle le fonctionnement des olympiades. Mme Lachance informe les membres que les Olympiades québécoises sont reportées du 10 au 13 novembre 2021. Ce seront les mêmes candidats régionaux qui pourront participer aux compétitions provinciales même s'ils sont sur le marché du travail. Il s'agit de Jeremy Anderson, gagnant de la médaille d'or en équipement motorisé ainsi que Renaud Pilope, gagnant de la médaille d'or en techniques d'usinage. Les Olympiades canadiennes sont reportées du 5 au 8 juin 2022.

9. Gestion d'une entreprise de la construction

Diane Lachance informe les membres que le centre détient la carte pour enseigner l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en gestion d'une entreprise de la construction. Une première cohorte est prévue le 31 mars 2021. C'est une formation de quatre cent cinquante heures. Le cours sera offert à raison de deux soirs par semaine ainsi que le samedi. Le centre est à la recherche d'un enseignant pour cette nouvelle ASP.

10. Date de la prochaine rencontre le 21 avril 2021

Pierre Berniqué rappelle aux membres que la prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 avril 2021 à 17 h 30 par vidéoconférence via l'application Teams.



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2020-2021
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 20-21-243	<p>11. Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p> <p>12. Clôture de la séance</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée à 18 h 29.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Pierre Berniqué, président d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Diane Lachance, directrice</p>
--------------	--